

TMS du membre supérieur Facteurs favorisants ou aggravant dans un environnement professionnel et/ou psycho-social défavorable.

DUREE TOTAL DU PROGRAMME DE FORMATION 7H

FORMATION PRESENTIELLE DE 4 HEURES ET AUDIT CLINIQUE A DISTANCE 3 HEURES (EVALUATION HORAIRES DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES) (EPP)

HORAIRES / 13H00-18H00

Objectifs

OBJECTIFS GENERAUX

- Etre en capacité de prévenir l'apparition ou l'aggravation de TMS du membre supérieur dans un environnement psychosocial ou professionnel défavorable
- Mettre en œuvre des thérapeutiques non médicamenteuses pour limiter la chronicisation d'une TMS du Membre supérieur

OBJECTIFS OPERATIONNELS SPECIFIQUES

- Identifier les troubles musculo-squelettiques du membre supérieur
- Identifier les facteurs de risque et co-morbidité favorisant les TMS du membre supérieur
- Détailler les principaux facteurs et indicateurs à rechercher devant des TMS du membre supérieur permettant d'évaluer les signes d'alerte, les indicateurs psychosociaux et les facteurs de pronostic
- Citer les thérapeutiques non médicamenteuses recommandées dans le cadre des TMS du membre supérieur

Public Visé



Rhumatologues

Méthodes et moyens pédagogiques

Formations présentielle composée d'atelier et de plénière d'une durée de 4 heures, précédée et suivie d'un audit clinique d'une durée de 3 heures

Moyens Pédagogiques E-Learning

Qualification Intervenant(e)(s)

rhumatologue

Parcours pédagogique

Les TMS sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles et les tendons. Ces troubles sont également appelés « pathologies d'hyper-sollicitation ».

Tendinopathie, syndrome du canal carpien au poignet, épicondylite au coude, hygroma du genou en sont quelques exemples.

Ils s'expriment par de la douleur mais aussi par de la raideur, de la maladresse ou une perte de force.

Quelle que soit leur localisation, les TMS peuvent devenir irréversibles et entraîner un handicap durable.

Afin que ces maladies ne deviennent pas chroniques, elles doivent être diagnostiquées et prises en charge précocement.

Les TMS sont de loin les maladies professionnelles reconnues les plus fréquentes.

En France, les TMS constituent la première cause de maladie professionnelle reconnue avec une progression annuelle d'environ 18% depuis 10 ans.

Les TMS sont des maladies multifactorielles à composante professionnelle. Les facteurs qui sont à l'origine des TMS sont biomécaniques et liés aux contraintes psychosociales et organisationnelles. A ces facteurs, il convient d'ajouter le stress, de même que certains facteurs individuels comme l'avancée en âge ou certains antécédents médicaux, qui favorisent la survenue de TMS.

Des solutions de prévention peuvent être mises en place. Elles permettent non seulement de réduire le risque de TMS mais conduisent aussi à améliorer la qualité de vie au travail des salariés ainsi que la qualité des produits. La prévention des TMS passe par un dépistage préalable des situations de travail à risque, puis par une intervention ergonomique.

AGASTYA SAS - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : ATMSSUP23-20240121

AGASTYA SAS 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 01.34.27.65.64 - SIRET 78989941600018 ✉ contact@agastya.fr site: www.agastya.fr

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11950541995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément

Nous aborderons dans cette action de DPC au travers des TMS du membre supérieur, la place spécifique qu'assure le rhumatologue.

FORMATION PRESENTIELLE DE 4 HEURES ET AUDIT CLINIQUES A DISTANCE 3 HEURES (EVALUATION HORAIRES DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES) (EPP) FORMATION AGASTYA

Méthodes et modalités d'évaluation

Audit clinique

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap

 **Assiduité**
7.00 Heures

Effectif
40

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **750.50**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation Inter
315.00 €

Dont 4.00 Heures en présentiel

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



Contactez-nous !

JACQUES GRICHY
PRESIDENT

Tél. : 0134164690

Mail : j.grichy@maform.fr

Code DPC
36472325039

